

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur au 1^{er} juillet 2018

Location

30% HT

Honoraires calculés sur le loyer annuel de base hors taxes et hors charges, à la charge du bailleur et/ou du preneur, selon le mandat. Paiement unique à la signature du bail.

Vente

Honoraires calculés sur le prix reçu par le vendeur, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur suivant le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES* HT
De 0 à 115 000€	Forfait de 10 000€
De 115 001 à 250 000€	9%
De 250 001 à 500 000€	8%
De 501 000 à 1 000 000€	7%
De 1 000 001 à 2 000 000€	6%
De 2 000 001 à 3 000 000€	5%
Plus de 3 000 000€	4%

AUTRES PRESTATIONS	HONORAIRES* HT
Rédaction de bail	400€
Rédaction autres actes (avenant, résiliation, etc.)	Selon barème ci-dessous
Estimation	400€
Dossier de commercialisation	350€
Dossier d'études comparatives de marché	500€

Barème de rédaction d'actes

Frais de rédactions d'actes versés par le preneur.

LOYER ANNUEL	HONORAIRES* HT
De 0 à 10 000€	300€
De 10 001 à 50 000€	800€
De 50 001 à 100 000€	1 000€
Plus de 100 000€	2 000€

*Honoraires hors frais de rédaction d'actes